



## POINTS DE VUE

**CELUI QUI ÉTAIT MILITAIRE ... ET CELUI QUI  
L'ÉTAIT UN PEU MOINS : CHRONIQUE RAPIDE DE  
DEUX CRÉMIEU-FOA.**

**par  
Alain CREMIEUX**

**Emmanuel, Jules, André Crémieu-Foa**

Le vingt-sept janvier 1857 Napoléon III n'en était qu'au tiers de son règne, les Tuileries brillaient de mille feux, le Tout-Paris du moment applaudissait les vaudevilles d'Offenbach et admirait Hortense Schneider ; Eugénie de Montijo n'imaginait certainement pas qu'elle finirait son existence, près de soixante-dix ans plus tard, en exil, à Londres. Ce vingt-sept janvier donc, un jeune papa se présentait à la mairie du deuxième arrondissement dont l'officier d'état civil, conseiller de préfecture était le Vicomte O'Neill de Tyrone dont l'histoire semble avoir perdu la trace.

Ce jeune papa, Emmanuel Emile Crémieu, avait en fait déjà trente-six ans. Entrepreneur de messageries, il avait épousé un an auparavant, très exactement le dix-sept janvier 1856, une jeune fille de moins de vingt ans, Esther, Alice Waill (ou Waille, peut-être une déformation de Weil ou de Veil, anagramme de Lévi). Il venait déclarer la naissance d'Emmanuel, Jules, André. Emmanuel, comme son père, Jules comme tout le monde ou presque à l'époque (Napoléon n'est-il pas le nouveau César ?) et André sans raison apparente.

Deux témoins garantissent l'authenticité de la filiation ; Meyer Waill, quarante-sept ans, qui habite au 24 Bd Poissonnière, est sûrement un parent de la maman. Israël Dreyfus, un ami sans doute, donne la profession de banquier et son adresse doit lui permettre de se rendre à pied à son bureau. Il habite au 25 de la rue Laffitte, du nom du célèbre banquier, au cœur du quartier des affaires du moment. Les parents Crémieu aussi sont aisés. Ils habitent rue Richer en 1856 et Bd Malesherbes en 1873.

Toutes ces informations ne nous sont pas données par l'acte original. L'état civil du deuxième arrondissement a dû disparaître dans les incendies de la Commune et être reconstitué en 1873, ce qui expli-

que la présence des deux témoins. Cet acte précise que, quelque temps auparavant, les Crémieu ont complété leur nom en lui accolant le nom de Foa. Ceci a été légalisé par un acte du tribunal civil d'Avignon, acte que l'on pourrait retrouver et qui date du quatorze juillet 1873. La prise de la Bastille n'était pas jour de fête nationale sous le second empire.

Emmanuel Crémieu-Foa fit de bonnes études pour l'époque et devint bachelier « es lettres et es sciences ». Il entra ensuite, à dix-neuf ans, le vingt-cinq octobre 1876, à l'école spéciale militaire qui devait être l'ancêtre ou l'une des ancêtres de St Cyr. La troisième République venait de se donner Mac Mahon, pour peu de temps, pour président.

Il en sortit deux ans plus tard dans un rang moyen : N°171 sur 386. Il y était également entré dans un rang moyen : N°190 sur 412. Il y avait donc eu entre temps une évaporation de vingt-six élèves dont on espère qu'elle n'avait pas été uniquement due à des chutes de cheval. Son choix se porta sur la cavalerie, arme noble mais pas « savante ». Le cheval semble avoir joué un certain rôle, pas toujours positif d'ailleurs, dans son existence.

Il est donc « sous-lieutenant élève », c'est à dire déjà sous-lieutenant et encore élève quand il entre, en 1878, à l'école d'application de la cavalerie qui est aujourd'hui à Saumur et qui y était peut-être déjà. Il en sort deux ans plus tard, sous-lieutenant en titre et est promu lieutenant, au choix, le vingt-six octobre 1882. Il faudrait mieux connaître les conditions d'avancement des jeunes officiers pour savoir si ces deux ans, traditionnels aujourd'hui, correspondaient à l'époque à une promotion plus rapide que la moyenne.

On peut donc imaginer Emmanuel Crémieu-Foa, lieutenant de dragons, quelque part entre la région parisienne et l'Alsace-Lorraine allemande, partageant son temps entre l'équitation, l'instruction des jeunes recrues et les manœuvres qui devaient être, selon la tradition, tournées vers la ligne bleue des Vosges. Ses notes ne sont pas excellentes pour qui sait lire entre les lignes. Il est bon cavalier mais « manque de finesse et de grâce », il a un caractère un peu léger et manque de jugement. Sa mémoire a été affaiblie par un choc grave qu'il a reçu



## POINTS DE VUE

à la tête et enfin la passion des courses de chevaux l'absorbe « plus que de raison ». De quoi altérer sérieusement les possibilités d'avenir d'un jeune officier !

D'octobre 1884 à août 1885 il suit les cours de l'école de cavalerie comme officier d'instruction. On passait déjà beaucoup de temps en école dans l'armée ! Il en sort avec le rang peu glorieux de trente-sixième sur trente-sept. Sa mémoire défaillante en est peut-être la cause. Il continue ensuite sa carrière au 1<sup>er</sup> Dragon à partir d'octobre 1887 puis au 8<sup>ème</sup> Dragon à partir de septembre 1889. L'année scolaire plus que l'année civile rythmait donc hier comme aujourd'hui la vie et les affectations successives des officiers.

Les ambitions coloniales de Jules Ferry et de la troisième république, la concurrence franco-britannique pour le partage de l'Afrique allaient ensuite orienter cette carrière somme toute assez tranquille d'officier de temps de paix et y mettre un terme en l'écourtant tragiquement.

En juillet 1892, deux ans avant le déclenchement de l'affaire Dreyfus, Emmanuel Crémieu-Foa est désigné pour prendre part à l'expédition du Dahomey, l'actuel Bénin. Cette affectation lointaine ne serait pas sans relation avec la mort en duel du Capitaine Armand Mayer quelque temps auparavant. Il n'y survit pas six mois et meurt de maladie à Kotonou le quatorze décembre 1892. Son dossier militaire se termine par une note destinée au cabinet du ministre dans laquelle il est indiqué qu'on ne sait de quelle maladie il est décédé.

Il avait un peu moins de trente ans.

### **Charles, Ernest, Moïse Crémieu-Foa**

Emmanuel Crémieu (ou Crémieu-Foa) avait épousé Esther, Alice Waille (ou Wail ou Weil) en janvier 1856 et Emmanuel, Jules, André, dont la carrière devait s'achever tragiquement à Cotonou (on écrivait alors Kotonou) en 1892, était né un an plus tard, en janvier 1857. Quatorze mois seulement s'écoulèrent avant que naquisse à Emmanuel et

Esther un autre fils qui reçut les prénoms très profanes et tout à fait à la mode du temps de Charles et Ernest auxquels on ajouta le prénom biblique s'il en fut de Moïse.

Né donc ce 8 mars 1858, il fera, comme son frère de bonnes études, interrompues peut-être par la guerre de soixante-dix, la Commune de Paris et la semaine sanglante pour autant que ses parents soient restés à Paris. Il avait douze ans à la fin de l'Empire. Son livret militaire indique qu'il est bachelier en sciences, qu'il parle anglais et allemand, ce qui ne devait pas être si fréquent à une époque où « de bonnes études » signifiait aussi en général du latin et du grec. Il a « de la facilité à parler et à écrire ».

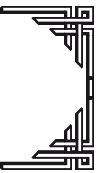
Il mesure 1m77, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne de ses contemporains, de ses conscrits.

Charles, Ernest s'engage en effet à 19 ans, un an très exactement après son frère qui est donc, en ce 5 novembre 1877, élève à l'école spéciale militaire. Il est « engagé conditionnel », une situation qu'il faudrait approfondir et qui semble liée à une malchance au tirage au sort. Il y avait des bons et des mauvais numéros mais entre l'exemption et les cinq ans peut-être y avait-il des situations intermédiaires. Sa carrière militaire sera courte. Brigadier en 1878, il est mis en disponibilité le 8 novembre 1878, n'ayant accompli en fait qu'un an de service militaire.

Mais sous la troisième république militariste et revancharde il y a une vie après le service militaire. Son objet principal n'est-il pas de former des réserves ?

Charles Crémieu-Foa va donc être versé dans la réserve en 1882 et dans la territoriale en 1886. Il y sera promu sous-lieutenant en novembre 1890 et finalement rayé des cadres en 1902 (cette fois en pleine affaire Dreyfus mais sans que rien dans son dossier n'indique un lien quelconque avec ce qui va suivre).

Ce dossier laisse penser que les Crémieu-Foa sont aisés, peut-être riches. Charles a comme profession « fondé de pouvoir dans une banque ».



## POINTS DE VUE

Les témoins de la reconstitution de son acte de naissance sont un certain Jacob, Charles Crémieu (son grand-père peut-être dont il aurait relevé le prénom), propriétaire, qui demeure au 2 avenue de Ségur et Israël Dreyfus, déjà cité qui demeure rue Richer, à côté des Folies Bergère et qui est rentier à trente-six ans. Il a d'après ses notes une bonne moralité, il est bon en escrime, il habite 4 rue Puccini mais, toujours d'après ses notes, il manque de tact et d'esprit militaire. Les notations semblent d'ailleurs plus franches et directes qu'aujourd'hui. Il est vrai qu'elles restaient secrètes et n'étaient pas signées du noté.

Toujours est-il que sa période de 1891 ne se passe pas bien et qu'il écope d'une punition (sévère) de quinze jours d'arrêts de rigueur dont les motifs sont les suivants :

-s'est présenté dans le bureau du lieutenant trésorier en l'interpellant d'une manière peu convenable, a tenu des propos injurieux à l'égard du conseil d'administration du régiment et a provoqué une altercation du plus mauvais goût à la pension des officiers avec les quels il s'était dispensé de vivre.

-est arrivé suivi d'une femme avec laquelle il vit au lieu d'aller prendre ses repas avec ses camarades.

De telles altercations ne devaient pas être fréquentes entre (faut-il dire « même entre » ?) officiers de cavalerie.

Charles Crémieu-Foa sera donc rayé des cadres, sur sa demande, mais seulement onze mois plus tard, en 1902, alors qu'il a déjà quarante-quatre ans. L'expression « sur sa demande » est peut-être une formule car son dossier comprend encore deux éléments troublants.

D'une part une annotation au crayon indique : « Cest un officier a ne pas conserver puisque y a trop de (illisible) » (sic).

D'autre part la gendarmerie nationale se rendra chez lui en janvier 1903 pour lui demander la restitution de son ordre de mobilisation qu'il déclare avoir égaré, l'ayant sans doute brûlé par mégarde avec d'autres papiers (PV de gendarmerie).

« vivait avec une femme » et prenait visiblement des libertés avec la discipline militaire et même avec les convenances. Il serait sans doute intéressant, mais pas facile, d'approfondir les ressorts de la famille d'Emmanuel Crémieu-Foa et d'Alice Waille.

Il serait déjà intéressant de rechercher leurs liens avec les Crémieux et les Foa d'aujourd'hui en commençant par des recherches d'état civil à la préfecture du Vaucluse, en Avignon.

---

Extrait de « Mallarmé à Valvins » trouvé sur le site <http://www.alliancefr.com/culture/mallarme/valvins.html>

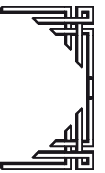
Ernest Crémieu-Foa cacha le cheval de son frère André à Samoie à la suite de la mutation de celui-ci dans le corps expéditionnaire africain faisant suite à la mort en duel du Capitaine Armand Mayer

Extrait de « Alfred Dreyfus » trouvé dans <http://www.19e.org/personnages/france/D/dreyfus.htm>

Drumont mène campagne dans les colonnes de son journal *La Libre Parole* contre la présence des juifs dans l'armée. Le journaliste dénonce la pénétration sémite dans le corps des officiers. Il raconte ainsi que le moment venu, " Rothschild se fera communiquer les plans de la mobilisation. On sait bien dans quel but. " Dans les semaines qui suivent, deux duels l'opposent au capitaine de dragons Crémieu-Foa, qui souhaite réparer l'insulte faite au " trois cent officiers français de l'armée d'active qui appartiennent au culte israélite ". Parmi ceux-ci figurent le capitaine Dreyfus, " juif assimilé ".

---

L'un des frères jouait aux courses, l'autre



## NOTES DE LECTURE

Birnbaum (Pierre) – *Prier pour l'Etat. Les Juifs, l'alliance royale et la démocratie*. Paris, Calmann – Lévy, 2005.

Pierre Birnbaum, qui est Professeur émérite à l'Université de Paris I, est un spécialiste reconnu de l'histoire contemporaine du judaïsme français. On se souvient de son ouvrage sur *Les Fous de la République : histoire politique des Juifs d'Etat de Gambetta à Vichy*.

En s'appuyant sur l'adage selon lequel « la loi de l'Etat est la loi », Pierre Birnbaum étudie ici les diverses manières de prier pour le Roi, l'Empereur ou la République :

« Si partout les Juifs ont fréquemment prié pour le salut des dirigeants, la place centrale dans l'histoire française confère à ces prières une signification plus éminente. De la monarchie absolue à nos jours, on peut entendre pendant les prières de shabbat une supplique en faveur de la préservation de l'Etat. D'autres prières, odes ou poèmes sont récités lors des événements essentiels qui ponctuent la vie des dirigeants de l'Etat, de la naissance à la mort en passant par la maladie ou le mariage, la célébration des victoires sur le champ de bataille, le couronnement d'un roi ou d'un empereur, ou encore l'attentat visant le chef de l'Etat. »

Dans cet ouvrage, Pierre Birnbaum étudie ces prières et ces hymnes qui créés en faveur des Bourbons, de Napoléon, de Louis XVIII, de Charles X, de Louis-Philippe ou de Napoléon III.

L'avènement de la République remet en cause l'alliance avec le souverain. Désormais, c'est pour la nation que l'on prie en dépit de bien des désillusions. Malgré son titre, ce livre est donc un ouvrage d'histoire politique.

RK

Crémieux (Alain) *L'éthique des armes*. Aegus. Editions du bicorné. 2006.

Je tiens à signaler cet ouvrage bien qu'il n'ait aucun rapport avec l'objet de notre revue. Tout simplement, son auteur, le Général Crémieux, est le frère de Colette Foa, notre ancienne présidente, à qui l'auteur a dédié son ouvrage.

RK

Korsia (Haïm) – *Etre Juif et Français : Jacob Kaplan, le rabbin de la République*. Préface de Monsieur Jacques Chirac, Président de la République. Paris, Editions Privé, mai 2006.

Présentant la vie de Jacob Kaplan (1895 – 1994), le Rabbin Korsia montre comment le Grand Rabbin de France fut à la fois Juif et Français. Jacques Kaplan fit de ce problème l'objectif de sa vie. Il y répondit sans excès de patriotisme et sans affirmation exclusive de son judaïsme.

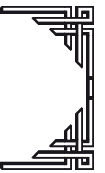
On voit ainsi apparaître un jeune séminariste qui, pendant la 1<sup>ère</sup> guerre, aurait pu servir comme aumônier et qui, sans hésitation, préféra vivre la fraternité des armes dans les tranchées, où il gagna sa croix de guerre. Grand Rabbin de France par intérim pendant l'Occupation, il résiste au régime de Vichy par ses interventions auprès des tenants du régime ainsi que par les rapports qu'il entretient avec le Cardinal Gerlier. Grand Rabbin de Paris à la Libération, puis Grand Rabbin de France de 1955 à 1980, il joue un grand rôle dans l'affaire Finaly, joue, avec Jules Isaac, un grand rôle dans le développement des « amitiés judéo-chrétiennes », sait efficacement protester contre la déclaration de Général de Gaulle sur « le peuple d'élite, sûr de lui et dominateur ». Monsieur Kaplan, qui a reçu la Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite des mains de Gaston Defferre et que Jacques Chirac décora de la Grand-Croix de la Légion d'Honneur, était un humaniste apprécié de tous.

On comprend ainsi que Monsieur le Président de la République ait accepté de préfacier le livre du Rabbin Korsia :

« Le Grand Rabbin Kaplan était un homme d'une qualité exceptionnelle. Sa haute spiritualité, sa grande bonté, sa clairvoyance illuminaient ceux qui le rencontraient ; et cette chaleur, cette simplicité, cette sérénité grave et souriante avec lesquelles il vous accueillait vous allaient droit au cœur ... J'avais une admiration et une affection profondes pour le Grand Rabbin Jacob Kaplan. Il m'avait fait le privilège de son amitié. Je l'ai rencontré souvent. J'entends encore sa voix douce, chaleureuse. Je me rappelle son regard direct, attentif, plein de bonté. Je me rappelle son sourire. Son souvenir que je garde indissolublement lié à celui de Fanny, son épouse, une femme exceptionnelle, vit à jamais dans mon esprit et dans mon cœur. »

La simplicité et la chaleur du style de Monsieur





## NOTES DE LECTURE

Jacques Chirac montrent peut-être que l'antisémitisme, même s'il est inconscient, n'est désormais plus de mise à la tête de l'état.

RK

---

Silvermann (Willa Z.) – *Gyp. La dernière des Mirabeau*. (Préface de Michel Winock). Paris, Perrin. 1998.

Willa Silvermann est Professeur à l'Université Penn State, aux Etats-Unis. Michel Winock, qui présente l'auteur et l'ouvrage, dit :

« Pour écrire son étude, Willa Silvermann a eu accès aux papiers de Gyp, à sa correspondance, et elle a glané tout ce qui est possible de trouver dans les diverses bibliothèques et fonds d'archives, publics et privés, en France et à l'étranger. Grâce à elle, nous entrons un peu plus au cœur de ce mouvement nationaliste et antidreyfusard qui a pénétré si profondément les mentalités et le cours de notre histoire ».

Ceux qui s'intéressent à l'histoire des mentalités politiques auront peut-être à cœur de lire, ou de relire, cette histoire des salons au début » de la 3<sup>ème</sup> République. Gyp, c'est d'abord « la dernière des Mirabeau », c'est-à-dire le dernier rejeton d'une famille que les lecteurs de *l'Echo des Carrières* connaissent bien. Sybille de Mirabeau, Gyp en littérature, ne souhaite peut-être même pas la réconciliation du trône et de l'isolement. Elle lutte aux côtés de Barrès et de Drumont et, comme les Juifs sont les ennemis privilégiés de la « vraie France », elle est viscéralement antidreyfusarde :

« Pour Gyp, le capitaine Dreyfus avait un aspect symbolique. Ce n'était plus Bazaine le traître « patriote » qui se rendait aux Allemands dans le seul but d'empêcher une éventuelle victoire de sa république méprisée. Non, Dreyfus était un Juif et cela par définition impliquait d'autres noirceurs ... Aux yeux de Gyp et de bien d'autres, la proximité géographique de l'Allemagne rendait presque inévitable la collusion de l'officier avec l'ennemi. Le capitaine était un « étranger » odieux aux yeux des défenseurs de « la France aux Français » ... N'était-ce pas la République qui avait accordé la citoyenneté aux Juifs de France en 1791 et à ceux d'Algérie en 1871 ? »

Cette description des mentalités antidreyfusardes du XIX<sup>ème</sup> siècle finissant exprime un nationalisme qui ne semble pas avoir vieilli.

La conclusion note que son fils s'est suicidé, en 1940, au moment de l'Occupation. Willa Silvermann souligne qu'il aurait pu passer de la droite monarchiste à la Résistance, comme Emmanuel d'Astier de la Vigerie, son ami Philippe Barrès ou Georges Valois qui, déporté, mourut à Bergen-Belsen.

Joseph Valliche

---

Les lecteurs de *l'Echo des carrières* seront sans doute intéressés par le N° 213 de la Revue *Marseille*, parue en Juin 2006. La prestigieuse revue culturelle de la Ville de Marseille publie en effet une livraison qui porte sur « *des écrivains dans la ville* ».

Les écrivains juifs de Marseille sont loin d'être oubliés.

Pierre Echinard nous livre une belle image de Léon Gozlan, « celle d'un écrivain fécond, à l'imagination foisonnante, alimentée par ses racines juives où se rencontrent autour de Marseille son lieu de naissance et d'adolescence, Alger, L'Egypte et Livourne, bref la Méditerranée.

Madame Villard nous fait part de l'admiration qu'elle a pour le *Marsiho* d'André Suarès. « Par sa vaste culture, par la conscience qu'il a de son génie, André Suarès se veut plus capable que d'autres d'aimer la vraie Marseille, Marseille grecque et provençale. » Pour Madame Villard, on le voit, Suarès est un « vrai » Marseillais, fils de la Grèce et de la Provence. C'est, pour nous, émouvant de le constater.

Madame Garde montre enfin l'importance de Marseille dans l'univers imaginaire d'Albert Cohen. Nous notons enfin un article de Roger Klotz sur l'écrivain Gustave Bénédict qui, par les œuvres qu'il a écrites sur le personnage de *Chichois* et sur « les nervis », participe au courant littéraire qui a ouvert la voie au Félibrige.

Joseph Valliche

## NOTES DE LECTURE

## RECHERCHE CULINAIRE

Passelecq (Georges), Suchecky (Bernard) – *L'encyclique cachée de Pie XI*. Paris, la découverte (coll. *L'espace de l'histoire*), 1995.

Georges Passelecq est un bénédictin belge ; ancien Résistant, revenu de déportation, il est vice – président de la commission nationale belge pour les relations avec le judaïsme. Bernard Suchecky, Docteur en Histoire, est co – auteur du film *Les Révolutionnaires du Yiddishland*. Cet ouvrage est donc le fruit de la collaboration de deux hommes qui représentent deux cultures. L'objectivité historique passe, on le voit, par l'acceptation de l'Autre. La personnalité de Pie XI est connue. On sait que, en 1937, il a condamné le nazisme par l'encyclique *Mit brennender Sorge*. En 1938, il s'absente ostensiblement du Vatican lors de la visite d'Hitler. En septembre 1938, il prend position contre la législation antisémite italienne en déclarant à des pèlerins belges : « Nous, Chrétiens, somme spirituellement des sémites. »

Georges Passelecq et Bernard Suchecky montrent que, à sa mort, Pie XI laissait une encyclique inachevée, l'encyclique *Humani generis unitas* qui condamne le racisme et les persécutions antisémites. Pourquoi ce texte est –il resté caché si longtemps ? Lorsque Pie XI meurt, c'est son Secrétaire d'Etat, le Cardinal Pacelli, qui lui succède sous le nom de Pie XII. « Un pape n'est pas tenu par les projets de son prédécesseur. Le discours inachevé et l'encyclique inaboutie rejoignirent les archives du Vatican. Ce fut Jean XXIII qui, le 6 février 1959, leva le voile dans une lettre à l'épiscopat italien. » Que se serait –il passé si l'encyclique *Humani generis unitas* avait pu être publiée ? Les auteurs restent prudents dans leurs hypothèses, sans doute parce qu'il n'appartient pas à l'historien de refaire l'histoire : « A supposer qu'un pape, Pie XI ou Pie XII en l'occurrence, eût soudainement lancé à l'Eglise un appel à la croisade pour écarter les périls dont les Juifs étaient menacés, il est permis de se demander s'il eût été suivi. Ce tournant n'aurait pas été trop subit, trop radical, trop brutal, pour être seulement compris ? Pour qu'une telle transformation puisse être amorcée, il faudra précisément le génocide perpétré par les nazis, les initiatives de Jules Isaac, l'inspiration de Jean XXIII, le concile Vatican II, et combien d'autres soubresauts encore qui secouèrent l'Eglise au cours du demi – siècle qui nous sépare de la mort de Pie XI. » RK

LES PATES AUX TRUFFES DE CARPENTRAS  
par  
Yvan FERREOL-MAYRARGUE

Porter à ébullition une grande quantité d'eau salée additionnée d'une cuillère à soupe d'huile d'olive, y cuire al dente des Penne Rigate. Egoutter à l'écu-moire.

Brosser les truffes avec soin sans les laver, ni les essuyer. Les tailler d'abord en fines tranches, puis en fine julienne.

Napper les pâtes dans l'assiette de crème fraîche épaisse entière, ajouter les truffes hachées. Parmesan. Fleur de sel de Guérande et poivre du moulin.

